

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 29 mars 2012

DCM N° 12-02-25

Objet : Demande de subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle pour les activités à destination des enfants.

Rapporteur : Mme BORI, Adjoint au Maire

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de l'amélioration des activités à destination des enfants, la Ville souhaite engager un programme de travaux ambitieux.

Il est prévu les opérations suivantes :

- la mise en conformité et le réaménagement de la MJC de Borny situé au centre du Bon Pasteur à Borny. La Ville souhaite accompagner l'association dans l'évolution de ses activités en mettant à sa disposition 400m² des locaux complémentaires. Cependant ces espaces, anciennement des bureaux, sont à réaménager et à mettre mis en conformité pour l'accueil d'enfants : sanitaires adaptés, espaces de jeux par tranche d'âge, grande salle d'activité, espace de motricité pour les plus petits...
- l'équipement de 3 sites périscolaires en mobilier.
- Achat d'un progiciel de gestion du périscolaire et de la restauration scolaire afin de remplacer le logiciel et de proposer aux familles une interface plus conviviale et accessible par internet.

Ces différentes opérations, d'un montant global de 525 700 € HT, étant éligibles à un subventionnement par la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, la Ville sollicite une subvention d'un montant évalué à 240 300 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le partenariat entre Ville de Metz et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle , acté par la signature du Contrat Enfance Jeunesse.

CONSIDERANT le soutien que la Ville entend apporter au développement de l'accueil d'enfants

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'améliorer les espaces dédiés à l'accueil d'enfants

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à cette opération

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle une subvention d'investissement portant sur un programme 525 000 HT.

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire,
L'adjoint délégué

Danielle BORI,

Service à l'origine de la DCM : Service Action Educative
Commission de l'Enseignement, séance du 09 février 2012
Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date
de la délibération.

Membres assistant à la séance : Absents : Dont excusés :

Décision :